

437970-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux d'assainissement – COMMUNE DE ORIGNY SAINTE BENOITE -
(DEPARTEMENT DE L' AISNE) - OTEU + EAUX TRAITEES / NOUVELLE STATION D'EPURATION
OJ S 120/2026 25/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: NOREADE SIDEN-SIAN

Adresse électronique: marches@noreade.fr

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'eau

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: COMMUNE DE ORIGNY SAINTE BENOITE - (DEPARTEMENT DE L' AISNE) - OTEU +
EAUX TRAITEES / NOUVELLE STATION D'EPURATION

Description: COMMUNE DE ORIGNY SAINTE BENOITE - (DEPARTEMENT DE L' AISNE) -
OTEU + EAUX TRAITEES / NOUVELLE STATION D'EPURATION

Identifiant de la procédure: a97ee61e-30a2-408b-a1ea-6ced8f070cbb

Identifiant interne: 26 E 17 AS-SW

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature complémentaire (cpv): 45232411 Travaux de construction de canalisations
d'eaux usées, 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts, 45232423
Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées, 45232431 Station de
pompage des eaux résiduaires, 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux
d'égouts, 45231110 Travaux de pose de conduites

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Commune de ORIGNY SAINTE BENOITE

Code postal: 02390

Subdivision pays (NUTS): Aisne (FRE21)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 565 623,80 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 750 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Accord-cadre à bons de commande conclu sans volume ni
montant minimum avec un maximum de 750 000 Euros HT. Au-delà de ce plafond, ledit
accord cadre aura épuisé ses effets. Toutefois, il est précisé, à titre indicatif, que le montant

des travaux est estimé à 565 623.80 Euros HT (montant non contractuel) Il est rappelé que le montant mentionné ci-dessus n'est pas contractuel et ne garantit en aucun cas des montants équivalents dans le cadre du marché objet de la présente consultation. A titre indicatif, les besoins estimés sont notamment les suivants :

- la préparation du chantier et notamment le marquage piquetage des concessionnaires selon le code couleur normalisé
- Les travaux sur le système d'assainissement, notamment* :
 - la création d'une station de refoulement de type OTEU à proximité de l'ancienne station d'épuration (hors équipements électromécaniques) : Ø2700 mm - monobloc - profondeur ~4.6m - béton XA3 Une chambre à vanne 1.5*1.5, La reprise du réseau gravitaire via ~11mL de réseau en PVC DN315 classe SN8 compact eaux usées, la pose d'une vanne de sectionnement. Le renouvellement du regard amont (EUex11). La reprise du réseau de refoulement venant de THENELLE via ~17 mL de canalisation sous pression PVC PN 16 DN 125mm. - la fourniture et pose de conduites sous pression : 1560 mL en PVC PN16 DN 160mm pour acheminer les eaux usées vers la nouvelle station d'épuration (transfert des eaux usées). 1560 mL en PVC PN16 DN 160mm pour ramener les eaux traitées de la nouvelle station d'épuration vers le point de rejet actuel (rejet des Eaux Traitées). /-> la pose se fera en tranchée commune, /-> La pose de se fera à travers champs via des servitudes de passages en cours de négociation, /-> la pose se fera en accotement le long de la rue des poilus, /-> les passages sous la voie ferrée seront réalisés par forage dirigé et ne font pas partie du présent marché. En fonction de l'avancement du projet lors de la réalisation des travaux, les raccordements entre les conduites et les forages dirigés seront à la charge du titulaire du présent marché. La fourniture et pose de ventouses et de décharges dans regards 1.2*1.2m ou regards de visites préfabriqués et équipés de tampons en fonte ductile D400. - L'aménagement de l'exutoire pluvial existant dans l'enceinte de l'actuelle station d'épuration comprenant notamment : La fourniture et pose d'un régulateur de pression amont Ø100 dans un regard préfabriqué béton 1.5*1.5m au point de rejet des eaux traitées, ~10 mL en PVC DN315 classe SN8 eaux pluviales, pose d'un regard de visite préfabriqué (EP0) et renouvellement du regard EPex3 La reprise, le renouvellement ou l'aménagement du réseau pluvial entre la voie ferrée et EPex3 afin de garantir l'écoulement entre l'exutoire et le fossé en amont de la voie ferrée. /-> L'ensemble des ouvrages à l'emplacement de l'ancienne station d'épuration devront être surélevés afin d'être à une cote supérieure au niveau des plus hautes eaux (Côte max 73.73ngf)
 - tous les raccordements sur les ouvrages (regards, conduites...) existants,
 - les interventions nécessaires aux raccordements des ouvrages réalisés sur les ouvrages existants, y compris les raccordements de nuit, week-end ou jours fériés si cela s'avère nécessaire pour la continuité de service,
 - les interventions nécessaires aux travaux à proximité des ouvrages concessionnaires existants,
 - tous les travaux nécessaires à la suppression des anomalies mises en évidence par les opérations de contrôle, y compris la dépose soignée des enrobés, les terrassements, la fourniture et la pose des matériels, matériaux et équipements, les remblais, compactages, remise en état des lieux et réfections,
 - la remise en état des lieux,
 - les réfections de chaussées, trottoirs ou accotements selon les prescriptions des gestionnaires de voirie,
 - la réalisation, en présence du maître d'oeuvre, des opérations de contrôle suivantes : les essais de pression sur les conduites sous pression,
 - la réalisation en regard des décharges et ventouses,
 - la réalisation des travaux en circulation alternée ou route barrée sauf riverains avec la mise en place de la déviation adaptée en fonction des prescriptions du gestionnaire de voirie,
 - tous les travaux annexes nécessaires à l'opération et reprenant les caractéristiques du CCTP 2ème partie,
 - la pose, l'entretien, et le cas échéant le déplacement, des panneaux d'information fournis par Noréade devront être installés à chaque extrémités du chantier.

* les quantités estimées sont données à titre indicatif dans la simulation de commande (document non contractuel). Il est

rappelé que l'énumération des travaux ci-dessus est indicative et nullement limitative. Le titulaire s'engage à livrer l'ensemble des installations et des ouvrages étanches en parfait état de fonctionnement dans la limite du montant maximum de l'accord-cadre.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: COMMUNE DE ORIGNY SAINTE BENOITE - (DEPARTEMENT DE L' AISNE) - OTEU + EAUX TRAITEES / NOUVELLE STATION D'EPURATION

Description: COMMUNE DE ORIGNY SAINTE BENOITE - (DEPARTEMENT DE L' AISNE) - OTEU + EAUX TRAITEES / NOUVELLE STATION D'EPURATION

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature complémentaire (cpv): 45232431 Station de pompage des eaux résiduaires, 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts, 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées, 45232431 Station de pompage des eaux résiduaires, 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts, 45231110 Travaux de pose de conduites

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Commune de ORIGNY SAINTE BENOITE

Code postal: 59600

Subdivision pays (NUTS): Aisne (FRE21)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 10 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 565 623,80 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 750 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Durée d'exécution du marché : neuf (9) mois à compter de l'ordre de service ou du bon de commande qui prescrira de commencer les travaux. Cette durée ne comprend pas la période de préparation du chantier. Il n'y aura pas de reconductions possibles. Période de préparation du chantier : un (1) mois maximum à compter de la date de

réception de l'ordre de service qui prescrira la préparation des travaux. Date prévisionnelle de commencement des travaux : 18 janvier 2027 (à titre indicatif)

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: - une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - l'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent) - l'imprimé DC4, (DC4 version du 12 octobre 2023 ou équivalent) Les formulaires DC1, DC2 et DC4 sont joints au dossier et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; -Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; -Certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut également faire état des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique de l'offre Le critère « Valeur technique de l'offre » sera jugé sur la base de l'analyse du cadre de réponse obligatoirement joint à la réponse du candidat. Sous-

Critère « a1 » : « Pertinence de l'organisation des moyens humains et matériels mis en oeuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 48 % Sous-

Critère « a2 » : « Pertinence des mesures de prévention et de contrôle des risques à la

qualité, l'hygiène/sécurité et l'environnement mis en oeuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 12 %

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Prix

Description: Prix des prestations La note relative au critère prix sera déterminée sur la base du montant corrigé de la simulation de commande (document non contractuel) du candidat correspondant à la somme, pour chacun des articles de la/des simulation(s) de commande (document non contractuel), du produit de chaque prix desdits articles (tels qu'ils figurent dans le Bordereau des Prix joint) par le rabais/majoration différencié (tel qu'il est renseigné par le candidat dans la fiche n°1 « 1. Taux de remises différenciées » intégralement complétée (sans être modifié) en chiffre/nombre et en lettre) affecté à la section correspondante de l'article concerné par la quantité qn associée (telle qu'elle figure dans la/des simulation(s) de commande (document non contractuel)).

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_ngtGeEckWC

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_ngtGeEckWC

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Il sera fait application de révisions dispositions de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. Le marché prévoit une retenue de garantie dont le montant est fixé à 5 % du montant total du marché toutes taxes comprises (T.T.C.), augmenté, le cas échéant, du montant des avenants, également T.T.C. Les conditions de constitution de cette retenue de garantie seront conformes aux dispositions de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une caution personnelle et solidaire. Ces éléments sont détaillés dans le CCAP. Le délai de garantie est d'un an à compter de la date d'effet de la réception. Ainsi, le titulaire garantit pendant un an à compter de cette date, le bon fonctionnement de tous les équipements et ouvrages mis en place (garantie de parfait achèvement). Le titulaire garantit le maître d'ouvrage pendant une durée de 10 (dix) ans à partir de la date de réception des travaux : • les remblais contre tout défaut de compactage, • le réseau et les ouvrages d'art contre tout défaut d'étanchéité, • le bon fonctionnement et la bonne tenue des matériels et matériaux de type nouveau, • les éléments mécaniques contre tout défaut de corrosion.

Date limite de réception des offres: 10/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Code de l'obligation d'exécution

Facturation électronique: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Des candidats individuels ou des groupements solidaires ou conjoints sont acceptés.

Toutefois, si le marché est attribué à un groupement, ce groupement sera obligé de se transformer en groupement solidaire. Pour la bonne conduite du marché, la défaillance d'un des membres du groupement peut (et doit) être compensée par son co-traitant, d'où la nécessité de groupement solidaire.

Arrangement financier: Pour les travaux relatifs à l'assainissement, le financement se fera par le budget SIDEN-SIAN Noréade Assainissement. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la réception du mémoire/facture transmis par le fournisseur et accepté par le maître d'ouvrage. Le taux des intérêts moratoires est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle des intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points. Le montant sera calculé conformément aux décrets n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique et au décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du code de la commande publique.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Lille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 1) Référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux

mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui traite les offres: NOREADE SIDEN-SIAN

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: NOREADE SIDEN-SIAN

Numéro d'enregistrement: 20001759800026

Adresse postale: 23 avenue de la Marne CS 90101

Ville: Wasquehal cedex

Code postal: 59443

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)

Pays: France

Adresse électronique: marches@noreade.fr

Téléphone: 0320664423

Télécopieur: +33 320664454

Adresse URL pour l'échange d'informations: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_ngtGeEckWC

Profil de l'acheteur: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_ngtGeEckWC

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Lille

Numéro d'enregistrement: 17590003400026

Adresse postale: 143 rue Jacquemars-Giélée

Ville: Lille cedex

Code postal: 59014

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone: +33 320631300

Télécopieur: +33 320631347

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 0c3a2552-4e10-4279-81ff-ba8c2434bd6d - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 23/06/2026 15:45:27 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 437970-2026

Numéro de publication au JO S: 120/2026

Date de publication: 25/06/2026